

# Réforme du Certificat Médical

Le Certificat Médical est valable 3 saisons sous certaines conditions

Certificat Médical valable 3 saisons consécutives	Certificat Médical valable 1 saison
Les Joueurs Amateurs	les Arbitres
Les Dirigeants	Les Entraîneurs
	Technique régional, Technique National, Educateur Fédéral, Animateur Fédéral
	Les Joueurs sous contrat

Le fait de connaître une saison blanche annule la durée de validité de 3 saisons du certificat médical

**Le Certificat Médical sera valable 3 saisons sous réserve que, à chaque saison pendant cette période, l'intéressé remplisse les 2 conditions suivantes :**

- > Répondre à un questionnaire de santé et attester que chacune des réponses est négative
- > Si l'intéressé a répondu oui à une ou plusieurs questions, la partie relative au Certificat médical sur le bordereau de demande de licence devra être rempli par un médecin

